ISÈRE

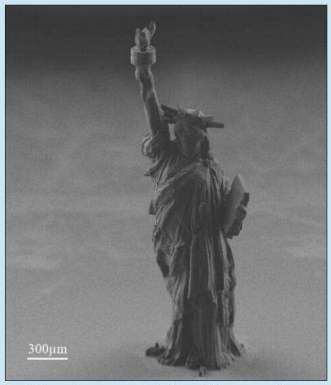

La réplique de la statue de la Liberté de 2 mm de haut de Microlight 3D. Photo Microlight 3D

Une statue de la Liberté de... 1,8 mm de haut !

On ne vous présente plus la société iséroise Microlight 3D, fabricant de machines de micro-impression 2D et 3D haute résolution pour applications industrielles et scientifiques. Pour démontrer les capacités de ses machines, elle réalise régulièrement de minuscules exploits.

Un clin d'œil le jour de l'investiture de Joe Biden

Elle a ainsi imprimé, en 2019, un mini-maître Yoda de 80 microns de haut, soit moins que l'épaisseur d'un cheveu, en 2020, un vaisseau spatial de 0,1 millimètre de long. Il y a quelques jours, pour célébrer 2021, elle a dévoilé une pyramide de 35 flûtes de champagne de 2 mm, contenant du vrai champagne.

En ce mercredi 20 janvier 2021, à l'occasion de la cérémonie d'investiture de Joe Biden aux États-Unis, elle a imprimé en 3D une réplique microscopique de la statue de la Liberté. « Cette réalisation est un clin d'œil au cadeau fait par la France en 1886 aux États-Unis, pour commémorer l'alliance entre les deux pays pendant la Révolution américaine », explique l'entreprise installée à La Tronche.

Au-delà du clin d'œil, cette impression permet à Microlight 3D de démontrer à ses clients qu'ils peuvent « désormais imprimer en 3D des structures faisant jusqu'à 10 mm de haut, tout en conservant une résolution micrométrique ».

M.E.

Retrouvez désormais le billet du jour dans notre page Vie quotidienne, en fin de journal, à côté du courrier des lecteurs.

NOUVEAU
OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
le dauphiné
Journal papier + numérique 7j/7
36€99/mois
- Journal papier livré chez vous
- Accès au Dauphiné Libéré en illimité sur site internet et appli
- 4 connexions simultanées
- Accès à l'édition du soir dès 21h30
- Les éditions locales en numérique dès 5h
❑ Par prélèvement 36,99 € ❑ Au comptant 443,88 €
Vous pouvez nous contacter par mail : ldisrc@ledauphine.com ou appeler le
0 800 88 70 01 Service & appel gratuits
ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :
Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Veurey Cedex
- Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement
Indiquez vos coordonnées
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
C.P. ..... Ville .....
Tél. ..... Mail .....
Adresse mail obligatoire pour l'accès numérique
Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de le Dauphiné Libéré. Vous bénéficier du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Identifiant créancier SEPA : FR98ZZZ393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré
Adresse : 650, route de Valence Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France
Référence unique du mandat .....
Débiteur : Votre nom : .....
Votre Adresse : .....
Code postal : ..... Ville ..... Pays : .....
IBAN : ..

ISÈRE

La ligne Lyon/Chambéry, « une honte pour la Région »

Dans un courrier adressé à Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Association dauphinoise des usagers du train évoque une « situation inadmissible » sur la ligne Lyon/Saint-André-le-Gaz/Chambéry/Grenoble.

La ligne Lyon/Chambéry est dans l'œil du cyclone des usagers, qui se plaignent de retards répétés et de trains supprimés. Photo Le DL/Christophe AGOSTINIS

Sur les réseaux sociaux, les internautes parlent quotidiennement d'un "massacre", d'une "galère", de "blocages répétés" et publient, non sans ironie, des photos montrant que des trains sont supprimés fréquemment entre Lyon et Chambéry. Dans un courrier, l'Association dauphinoise des usagers du train (Adut) a décidé de monter au créneau en ce début d'année 2021 et de pousser un coup de gueule. Cette lettre adressée à Laurent Wauquiez, le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pourrait se résumer à son objet : "Ligne 54 = situation inadmissible".

La Région n'est pas satisfaite de la situation

La ligne 54 relie Lyon à Chambéry, via Bourgoin-Jallieu et Saint-André-le-Gaz notamment. Et cette ligne est en souffrance, depuis longtemps. « Tout le monde en a marre. En semaine 53 [c'est-à-dire entre le 28 décembre 2020 et le 3 janvier 2021], le train a été supprimé à deux reprises, et quand il a circulé, il a eu 50 % de retard. Les problèmes continuent cette année. Je ne sais pas ce qu'il se passe, c'est à la Région qu'il faut demander », s'agace Patrice Belvègue, le président de l'Adut.

Concernant les trains supprimés, la Région a indiqué que du 28 au 31 décembre, aucune suppression n'avait été observée. Elle a toutefois expliqué que les dysfonctionnements et les retards constatés sur la desserte avaient été causés par un mouvement social interne à la SNCF. Martine Guibert, vice-présidente déléguée aux transports, concède : « Cette ligne fait partie des lignes dont la régularité n'est pas bonne, avec un taux de ponctualité de 86,4 % en 2020, contre une moyenne de 91,6 % en Auvergne-Rhône-Alpes. Nous ne sommes pas satisfaits de cette situation. C'est pourquoi nous avons engagé des travaux majeurs en gare de Saint-André-le-Gaz, qui demeure un nœud ferroviaire, pour fluidifier le trafic et la desserte. »

Pour l'Adut et de nombreux voyageurs, toutefois, cela n'est pas suffisant et le risque, à terme, est que ce mode de transport soit de moins en moins utilisé en raison de retards répétés et d'une confiance en berne. Beaucoup disent aussi que le temps où le train semblait être une priorité semble bien loin.

Dans son courrier, l'association fait, par exemple, cas d'une situation peu banale. Certains établissements scolaires de Chambéry auraient menacé leurs élèves de sanctions en raison des retards successifs causés par les problèmes sur la ligne de train. Et Patrice Belvègue d'ajouter : « La nouvelle fiche horaire pour l'année 2021 a confirmé que le TER entre Chambéry et Bourgoin-Jallieu de 18 h 34 sera retardé à 18 h 48 et son parcours allongé de 20 minutes, pour laisser la place au train à grande vitesse italien entre Paris et Milan, qui ne circulera qu'à partir de septembre. Il n'aurait pas été possible d'effectuer ce changement après l'été pour moins impacter les voyageurs ? Cette ligne est sacrifiée, abandonnée. C'est une honte pour la Région. »

En 2022, l'offre retrouvera les mêmes volumes qu'en 2018

Martine Guibert, pour sa part, tente de désamorcer cette situation compliquée et explique que ce décalage d'horaire n'est pas lié au Thello italien, mais à un TGV SNCF : « Ce stationnement de 20 minutes en cours de parcours est lié à l'impossibilité d'entrer en gare de Saint-André-le-Gaz sur ce créneau horaire, par manque de place. Le vendredi, ce train ne peut pas circuler, car un autre TGV empêche sa circulation, mais des cars de substitution sont mis en place. »

Plus globalement, la vice-présidente aux transports souligne que l'offre, sur la ligne Lyon/Saint-André-le-Gaz/Chambéry, retrouvera, en 2022, les mêmes volumes qu'en 2018, « puisque les travaux de la gare Part-Dieu seront quasi terminés ». Il faudra donc s'armer d'un peu de patience.

Vincent PROD'HOMME

ISÈRE

Immobilier : comment ont évolué les prix

Après une année 2020 compliquée pour l'immobilier, le marché national semble retrouver une dynamique stable. Dans le Sud-Isère, des quartiers de Grenoble et des communes tirent leur épingle du jeu sur les prix des biens.

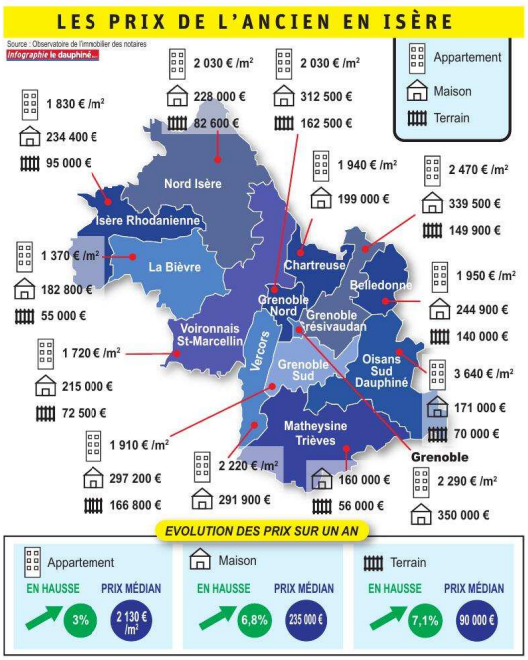

L'année immobilière 2020 a été « résiliente » en France, d'après le communiqué de la Chambre des notaires, qui dresse un premier bilan.

Moins de transactions en 2020

Sur le plan national, à fin septembre 2020, le nombre de transactions réalisées au cours des douze derniers mois est de 990 000, soit une baisse de 5 % en un an. Qu'en est-il en Isère ? Le département suit la tendance nationale, avec une baisse de 4 %.

Volumes de ventes : l'ancien en baisse, le neuf à la hausse

Dans le détail, concernant les ventes, le marché isérois est hétérogène selon le type de bien. L'ancien est en baisse, avec un volume de ventes qui a chuté de 5 % sur les appartements et de 7,7 % sur les maisons. Contrairement au neuf et aux terrains à bâtir, qui tirent leur épingle du jeu, avec une hausse de 14,6 % et soit le bon plan des futurs acquéreurs. Cette hausse des ventes pourrait être

vestir dans l'ancien, maisons ou appartements, il faudra mettre la main au

Dans tous les cas, la localisation et le type de bien seront des critères

REPÈRES

Les prix moyens dans le Nord-Isère

Dans le Nord-Isère, le prix moyen au mètre carré pour l'achat d'un appartement ancien se situe à 2 030 € (en hausse de 7,2 %).

Les secteurs les plus accessibles dans l'étude des notaires sont La Tour-du-Pin (1 610 €), Villefontaine (1 700 €) et Pont-de-Chéruy (1 910 €). Les prix sont plus élevés à Crémieu (2 080 €), La Verpillière (2 180 €) et L'Isle-d'Abeau (2 230 €).

À Bourgoin-Jallieu, le prix au mètre carré moyen est de 2 030 €, avec des différences selon les quartiers. À Champaret et Champ-Fleuri, c'est moins cher, avec 1 880 et 1 820 €. Les prix sont plus élevés à Pré-Bénit/Montbernier (2 080 €) et à l'Oiselet (2 140 €).

Dans l'Isère rhodanienne

Au Péage-de-Roussillon et à Roussillon, le prix moyen est de 1 180 € et 1 190 € au mètre carré. Ce sont les tarifs les plus bas du département.

À Vienne, la moyenne est de 1 840 € au mètre carré. Le quartier le plus accessible est

ISN02 - V1

obtenir auprès de votre banque.
Veuillez compléter tous les champs du mandat.

appartements neufs

Il semblerait que l'achat d'un appartement neuf carre dans le departement. En revanche, si des acheteurs souhaitent in- rains. Mais des opportu- nités pourraient se pré- senter.

L'etude des notaires est a trouver sur https://passe- palacte.com/.

Tisie et 2 050 € pour le centre-ville.